

Conseil Municipal
Séance publique 07/04/25

/ Délibération DEL25_04_07_4

RENOUVELLEMENT URBAIN ET COHÉSION SOCIALE. Fonds de Projet Associatif 2025. Approbation des premières subventions

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 34

Date de la convocation 31/03/2025

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVRARD, Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Joëlle CONSTANTIN, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Monsieur Jeff ARIAGNO, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Cyril SANTANDER, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Idir BOUMERTIT, Monsieur Loffi BEN KHELIFA, Madame Sandrine PICOT, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Monsieur Damien MONCHAU

Dépôt de pouvoir Madame SOUAD OUASMI **donne pouvoir à** Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN **donne pouvoir à** Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Nathalie DEHAN **donne pouvoir à** Monsieur Nicolas PORRET, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir à** Madame Patricia OUVRARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir à** Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Aurélien ARNOULD **donne pouvoir à** Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Yalcin AYVALI **donne pouvoir à** Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

La vie associative et les initiatives des habitants jouent un rôle important de cohésion sociale dans notre ville et particulièrement dans les quartiers prioritaires.

Ainsi, pour favoriser et encourager cet engagement citoyen, le Fonds de Projet Associatif a vocation à soutenir des projets portés par des associations de proximité et/ou initiés par des habitants des quartiers prioritaires (organisés ou non en association), en lien avec les enjeux de la Convention Locale d'Application du Contrat de Ville métropolitain 2024-2030.

Ce dispositif participe à la démarche de développement social des territoires QPV de Vénissieux (Minguettes, Duclos-Barel élargi à Croizat, Monery, Les Marronniers, la Borelle et le secteur Acacias). Il est cofinancé par la ville de Vénissieux et l'Etat dans le cadre de la programmation sociale Politique de la Ville et les projets déposés sont présentés à une commission d'attribution dédiée co-présidée par l'adjointe à la Vie Associative et le Délégué du Préfet pour l'Etat.

Le travail d'accompagnement des projets est conjointement assuré par la Mission Grand Projet de Ville et par la Maison des Associations du centre Boris Vian, qui intervient également en qualité de porteur financier pour les collectifs non organisés en association.

La commission d'attribution qui s'est réunie le 6 mars 2025, propose de soutenir les projets suivants :

Structure	Nom et descriptif de l'action	Budget prévisionnel de l'action	Montant de la subvention accordée
Association Envol des Lumières	Aller vers les familles : Échanges et Partages au fil de nos déplacements L'association souhaite investir les nouveaux quartiers politiques de la Ville pour sensibiliser à la lutte contre le harcèlement scolaire : ateliers de jeux parents-enfants ; ateliers de prévention ; café des parents	10 445 €	2 950 €
Centre associatif Boris Vian, représentant un collectif de jeunes accompagné par le BIJ	Agir pour demain Actions de sensibilisation aux déchets par le groupe de jeune : défi sur les réseaux sociaux, questionnaire auprès des commerçants sur la gestion de leurs déchets, études d'un cas d'économie circulaire auprès d'autres jeunes	4 435 €	2 000 €
Centre associatif Boris Vian, représentant un collectif de jeunes accompagné par le BIJ	Jouons Fraternel(le)s Un groupe de jeunes accompagné par le BIJ travaillent sur la thématique du racisme dans le sport, par l'organisation d'une table-ronde et la création d'une vidéo pour interroger les clubs locaux sur leurs pratiques.	5 415 €	2 000 €
Centre associatif Boris Vian, représentant un collectif de jeunes accompagné par le BIJ	PyramideBot Ateliers de robotique organisés par le groupe de jeunes qui interviendront auprès de leurs pairs pour leur apprendre à monter un robot et à le programmer	6 129 €	1 035 €
Association des Femmes Tchadiennes	Parler pour se libérer Création de podcasts visant à interroger des femmes pour partager leurs expériences sur leur quotidien, leur intégration, l'accès à l'emploi, l'éducation des enfants, la multiculturalité, l'égalité femmes-hommes	13 505 €	3 000 €

Il vous est proposé l'attribution des subventions pour ces 5 actions pour un montant total de 10 985 €.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1611-4 et L2121-29 ;

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

Vu la Convention Locale d'Application de Vénissieux 2024-2030 du Contrat de Ville Métropolitain signée le 19 septembre 2024 en lien avec la délibération n°7 du Conseil Municipal du 3 juin 2024 ;

Vu la délibération n°10 du conseil municipal du 3 février 2025, annexe 2.2 relatif au fonds de projet associatif,

Considérant les besoins repérés en 2025 pour les quartiers Politique de la Ville de Vénissieux ;

Considérant l'engagement des associations concernées par la présente délibération à signer le contrat d'engagement républicain ;

Le Conseil municipal,

Le rapport de Monsieur KHAMLA, entendu

Déports : Véronique FORESTIER ; Valérie TALBI ; Samira MESBAHI ; Marie-Danielle BRUYERE

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- Approuver les actions proposées dans le cadre du fonds de projet associatif et d'attribuer à chaque structure porteuse d'action la subvention proposée, impliquant un engagement global de 10 985 € ;
- M'autoriser à signer tout document qui s'avérerait nécessaire à la mise en œuvre des actions ;
- Dire que le montant de la dépense sera imputé sur les crédits inscrits au budget de l'exercice courant 2025, chapitre 65 : Autres charges de gestion courante, au compte 6574 : subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

Par délégation du Maire,

Le secrétaire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Monsieur Nicolas PORRET